

26 nov 2020 -09:06

Le SPF Stratégie & Appui donne un coup d'accélérateur à l'e-facturation grâce à Hermes

Bruxelles, le 26 novembre 2020 - Le SPF Stratégie et Appui accélère le déploiement de l'e-facturation en lançant Hermes, une passerelle à disposition de tout expéditeur d'e-factures standardisées destinées à des entreprises belges qui n'ont pas encore les moyens techniques de les recevoir.

Un maillon entre les entreprises

Hermes fait office de maillon entre les entreprises qui envoient déjà des factures électroniques structurées et les entreprises qui ne sont pas encore équipées pour pouvoir les traiter de manière automatisée mais qui reçoivent volontiers des factures par e-mail.

Concrètement, Hermes convertit toute facture électronique structurée selon la norme européenne en vigueur en un format PDF équivalent et la transmet à l'adresse e-mail de son destinataire. De plus, le portail web de Hermes permet aux destinataires et aux expéditeurs de factures de suivre l'acheminement des e-factures.

Après Mercurius, Hermes est un instrument supplémentaire afin d'accélérer le déploiement de l'e-facturation en Belgique.

|| En lançant Hermes, le SPF Stratégie et Appui entend renforcer sa mission visant à promouvoir l'e-facturation. Hermes encourage les fournisseurs à envoyer des factures au format XML puisqu'ils sont à présents sûrs que toute entreprise belge a la possibilité de les recevoir dans un format accessible. ||

Ben Smeets
Directeur général par intérim de la DG Transformation digitale

Utilisation pratique

Hermes est disponible gratuitement pour toute entreprise belge désireuse de simplifier sa facturation sortante. Pour pouvoir utiliser Hermes, l'expéditeur doit :

- Être capable d'envoyer des factures électroniques structurées et standardisées conformes à la norme européenne. Cela signifie que l'expéditeur (ou son fournisseur IT) utilise le modèle Peppol, qui garantit l'interopérabilité des solutions de traitement de factures et respecte les standards, normes et recommandations européennes. Des milliers de fournisseurs des pouvoirs publics sont déjà dans ce cas. Des millions d'entreprises européennes également.
- Accepter les conditions d'utilisation de Hermes. À noter que certains fournisseurs IT prennent en charge les aspects pratiques liés à cette obligation de forme.

Promouvoir l'e-facturation

Cet outil vise à inciter les entreprises à promouvoir les échanges structurés de factures et à inciter le secteur informatique à commercialiser des outils de réception et de traitement adéquats. À terme, lorsque l'e-facturation sera généralisée, il ne sera plus nécessaire de convertir les e-factures en PDF. Hermes n'aura alors plus lieu d'être.

Plus d'infos

Vous trouverez de plus amples informations au sujet de Hermes sur le site <https://efacture.belgium.be/fr/article/envoyez-des-factures-structurees-tous-vos-clients-avec-hermes>. Sur efacture.belgium.be, vous trouverez par ailleurs un éventail d'informations supplémentaires sur l'e-facturation.

SPF Stratégie et Appui
WTC III
boulevard Simon Bolivar30
1000 Bruxelles
Belgique

Laurence Mortier
Contact presse
+32 477 962682
laurence.mortier@bosa.fgov.be